

Les Infos de Base

mercredi 3 septembre 2008
volume 11, numéro 36
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 État de la publication

Quoi de neuf dans Accès
Légal : *Infobases Lois et
Règlements du Canada*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Règlements du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Canada*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 36 du 3 septembre 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 septembre 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 36 du 3 septembre 2008, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 35 du 30 août 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 septembre 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 32 du 6 août 2008, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 31 du 2 août 2008.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2008.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 24 juillet 2008 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 17 du 20 août 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 août 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 14 du 9 juillet 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 juillet 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2008.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} septembre 2008.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} septembre 2008.

Dans son édition de septembre, le *Dictionnaire du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 190 termes ou mots de renvoi pertinents.

Quoi de neuf dans Accès Légal *Infobases Lois et Règlements du Canada*

La période d'évaluation des *Infobases Lois et Règlements du Canada* est maintenant terminée.

À moins de vous y être abonné, vous n'y avez plus l'accès complet. Cependant, pour vous permettre d'en compléter l'évaluation, vous y conservez un accès limité aux lois révisées sous l'alphanumérique A, aux règlements édictés en vertu de ces lois ainsi qu'aux lois annuelles de 2008.

Rappelons que notre collection fédérale est composée des éléments suivants :

- ▶ *Infobase Lois du Canada* contient les lois du Canada;
- ▶ *Statutes of* contient la version

<i>Canada Infobase</i>	anglaise des lois du Canada;
▶ <i>Infobase Règlements du Canada</i>	contient les règlements du Canada;
▶ <i>Regulations of Canada Infobase</i>	contient la version anglaise des règlements du Canada;
▶ <i>Infobase Lois annuelles du Canada</i>	contient les lois annuelles du Canada depuis 1995;
▶ <i>Annual Statutes of Canada Infobase</i>	contient la version anglaise des lois annuelles du Canada depuis 1995;
▶ <i>Collection Gazette du Canada</i>	contient le texte intégral bilingue des Parties I, II et III depuis 1998 en version Adobe *.PDF. Disponible sur Internet seulement.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ce nouveau produit ou pour connaître ses conditions d'abonnement.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'aide financière aux études, [R.R.Q., c. **A-13.3**, r. 2], aa. 17, 26, 27, 29, 32-35, 37, 40, 46, 50, 74, 82, 86.

Règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière aux études, D. 811-2008 du 27-08-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 4889A, aa. 1-15.

Règlement sur les aliments, R.R.Q., 1981, c. **P-29**, r. 1, aa. 11.2.4, ann. 11.A-11.F.

Erratum, (2008) 140 *G.O.* 2, 5021.

Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, [R.R.Q., c. **V-1.1**, A.M. 2008-05 du

04-03-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 1081], ann. 41-101A2.

Règlement modifiant le Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, A.M. 2008-13 du 22-08-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 5010, a. 1.

Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, [R.R.Q., c. V-1.1, r. 0.1.02], aa. 1.1, 2.9, 2.10, 3.1, 3.2, 3.5, 3.6, 3.11, 5.4, 8.2-8.4, 9.2, 10.3, 11.2, 12.2, 14.2, 15.1, 15.2, 18.2-18.5, ann. 81-106A1.

Règlement modifiant le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, A.M. 2008-12 du 22-08-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 5005, aa. 1-18.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur la Société canadienne des postes, L.R.C. 1985, ch. **C-10**.

Règlement sur les objets inadmissibles, DORS/90-10, aa. 4, annexe.

Règlement modifiant le Règlement sur les objets inadmissibles, DORS/2008-200 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1537, aa. 1, 2.

Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

Liste des pays désignés (armes automatiques), DORS/91-575.

Décret modifiant la Liste des pays désignés (armes automatiques), DORS/2008-201 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1540, a. 1.

Loi sur les aliments et drogues, L.R.C. 1985, ch. **F-27**.

Règlement sur les aliments et drogues, C.R.C., ch. 870, ann. F.

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (1536 et 1550 — annexe

F), DORS/2008-204 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1559, a. 1;

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (1575 — annexe F), DORS/2008-205 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1563, a. 1;

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (1530 — annexe F), DORS/2008-206 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1566, a. 1;

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (1508 — annexe F), DORS/2008-207 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1569, a. 1.

Loi sur le Système correctionnel et la mise en liberté sous condition, L.C. **1992, ch. 20**.

Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, DORS/92-620, a. 17.

Règlement modifiant le Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, DORS/2008-198 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1520, a. 1.

Loi sur la Sécurité automobile, L.C. **1993, ch. 16**.

Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles, C.R.C., ch. 1038, a. 215 de l'annexe IV.

Règlement modifiant le Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles (pare-chocs), DORS/2008-199 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1527, a. 1.

Loi sur les possibilités de la mise en valeur de la réserve de charbon Donkin, L.C. **2007, ch. 33**.

Règlement sur l'emploi dans le cadre de l'exploitation des mines de la réserve de charbon Donkin, DORS/2008-208 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1573, nouveau.

Règlement relatif à l'exploitation de la réserve de charbon Donkin (ressources naturelles), DORS/2008-209 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1578, nouveau.

Règlement sur la poursuite des infractions provinciales (réserve de charbon Donkin), DORS/2008-210 du 12-06-08, (2008) 142 *Gaz. Can.* II, 1583, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.